



ANNONCEMENT

Master national

Saison 2014/2015

Samedi 16 MAI 2015

Patinoire de Fontenay sous-bois 8 avenue Charles GARCIA

Sous l'égide de la CSNPV, de la Ligue IDF des sports de glace, et du comité régional Vitesse, le master national de Short-track se déroulera à la patinoire de Fontenay sous-bois le samedi 16 mai 2015 à partir de 12 h 30.

Il se déroulera simultanément au challenge 94 pour permettre les temps de repos entre chaque course.

Cette compétition regroupe toutes les patineuses et tous les patineurs juniors A, B et seniors n'ayant pas réalisé leurs temps qualificatifs aux championnats de France de leur catégorie.

1. Règles générales

Le Master national se déroulera conformément aux règles énoncées dans le règlement national des compétitions short-track, le cas échéant complétées par le présent announcement. Ils sont ouverts aux patineurs détenteurs d'une licence compétition vitesse auprès de la FFSG et respectant les règles fixées dans le règlement susvisé.

2. Inscriptions:

Les inscriptions sont à faire avant le 10 mai 2015 : Sur le site CSNPV à l'adresse <http://inscriptions.csnpv.fr>

Le montant des droits d'inscription est de 15 € par patineur à établir à l'ordre de l'USF.

3. Les Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 58mx28m sur laquelle seront tracées 5 pistes de 111,12m selon la règle ISU 280.

Le tour de la piste sera recouvert de matelas de protection

4. Distances et catégories d'inscription

Il y aura deux catégories

La première sera constitué de patineurs ayant réussi leurs temps qualificatifs aux championnats de ligue de leur catégorie d'âge. **Master A**

La deuxième sera constitué de patineurs n'ayant pas réussi leurs temps qualificatifs aux championnats de ligue de leur catégorie d'âge. **Master B**

Chaque patineur effectuera 2 distances de 500m chacune

Il sera établi un classement homme et un classement dames séparé à l'issue de la compétition pour les deux catégories.

Tous les patineurs seront récompensés

5. Règles de course :

Les compositions des séries, règles de courses et les classements sont établis selon le règlement ISU.

Chaque distance se déroule sur deux tours (séries, finale). La répartition des patineurs dans les finales de chaque distance (2e tour) se fait sur la base d'un classement par temps obtenus au premier tour.

L'échauffement est prévu à 12h30.

En fonction du nombre d'inscrit au challenge du val de marne et au master national, les compétitions seront divisées en 2 et un échauffement sera ajouté avant les courses des poules.

6. Service Médical :

Présence d'un service de premiers secours et d'évacuation des blessés.

7. Équipement des patineurs :

Les patineurs doivent être équipés conformément à la règle ISU 291 et au règlement national. Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts)

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

8. Tirage au sort :

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le samedi 16 mai à 12h00 à la patinoire en présence des coachs et des représentants des clubs et sous la responsabilité du juge arbitre et du Competitor steward.

9. Responsabilité :

L'organisateur ne pourra être tenu responsable des incidents et des vols au cours de la compétition.

Michel PRIGENT
Président de l'USF
Patinage de vitesse